



PLACE DE LA NATION (11^E ET 12^E ARR.) HISTORIQUE

La constitution de la place de la Nation se déroule en trois temps principaux : les origines sous le règne de Louis XIV, la constitution de la place sous Napoléon III et enfin la création d'un espace républicain. Autant de séquences où la place se constitue au gré d'une évolution conjuguant sa morphologie, la symbolique de son espace et les usages qui s'y déroulent

D'abord rond-point de l'époque classique, en dehors de Paris, la place de la Nation représente aujourd'hui un espace jalon de première importance pour le tissu de l'est parisien, articulant le Paris de l'Ancien Régime avec celui des territoires annexés après 1860, tout en renvoyant aux limites actuelles de la capitale par le dispositif de l'ancien octroi de Ledoux.

Comme quelques autres espaces parisiens, la place a depuis le milieu du XVII^e siècle été un « signifiant urbain » permettant aux différents régimes en place d'affirmer leur pouvoir. L'évolution de sa toponymie en est l'illustration : d'abord place du Trône à partir de 1660, la Révolution lui donne en 1793 le nom de place du Trône-Renversé, avant qu'elle ne reprenne celui du Trône seul sous le Premier Empire et que la III^e République y affirme en 1880 son autorité par le choix de son nom actuel.

Du point de vue des usages, enfin, l'histoire de la place témoigne d'une grande diversité, qui va des événements officiels, tel la célébration le 26 août 1660 du couple royal par l'installation d'un trône, à ceux plus populaire, comme la tenue jusqu'en 1963 de la foire du Trône ou celle encore en cours d'être un point de ralliement des manifestations populaires.

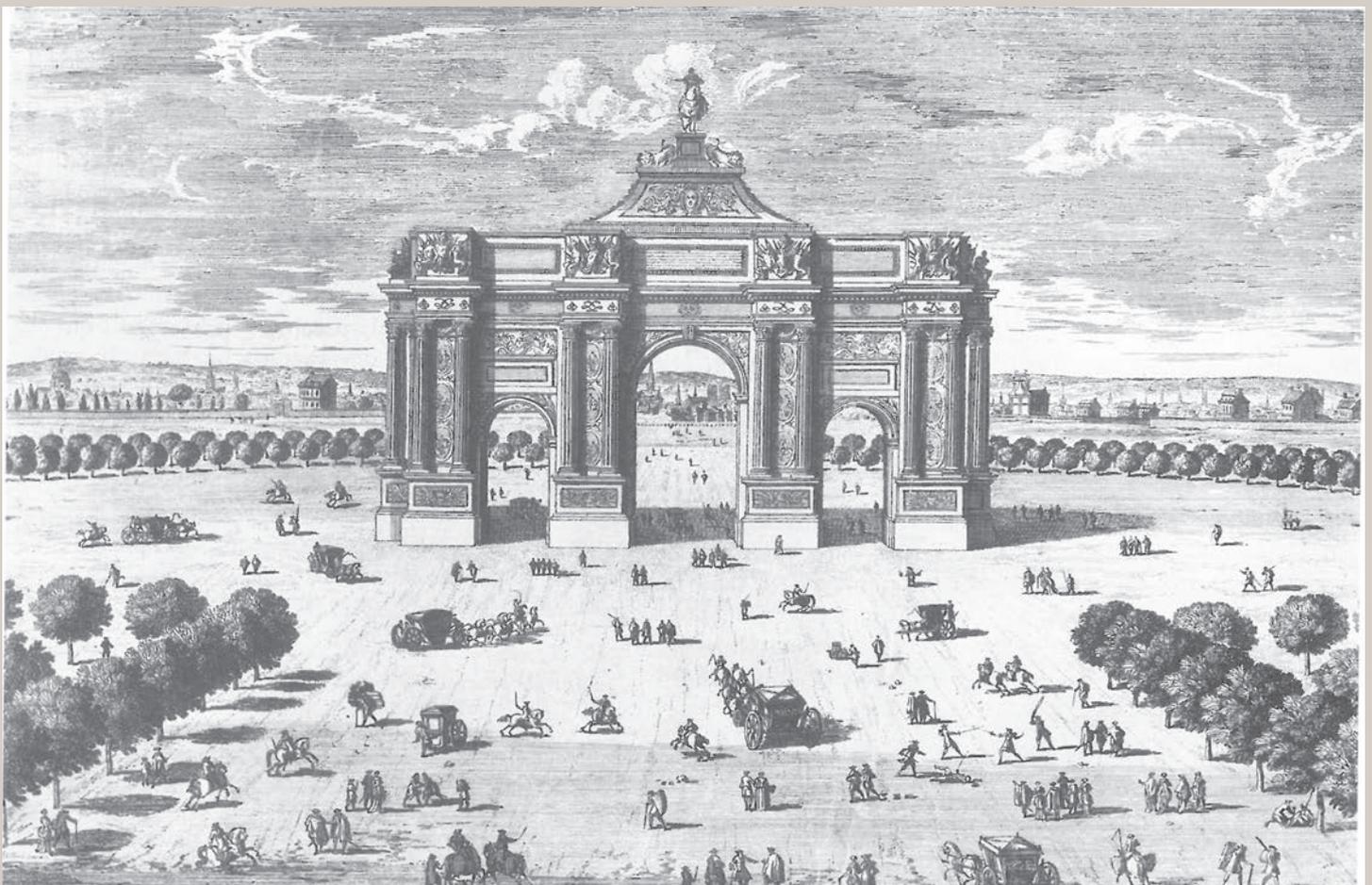


Fig. 1 - Projet d'arc de triomphe dressé au milieu du rond-point du Trône, gravure des Pérelle, vers 1680.

1 - RÈGNE DE LOUIS XIV : CONSTITUTION DE L'ESPACE ET PREMIÈRE DÉNOMINATION

Pour l'entrée solennelle de Louis XIV et de Marie-Thérèse à Paris le 26 août 1660, la municipalité aménage sur la petite butte qui précède le faubourg Saint-Antoine un arc de triomphe et un « haut dais » ou « trône royal ». Cette construction éphémère a laissé son nom au terrain qui marquait l'entrée du faubourg et le départ de l'avenue menant à Vincennes ; il ne s'agit toutefois pas encore d'une place à proprement parler mais d'un vaste terrain nu et irrégulier à la limite de la ville. Le projet de construire un arc de triomphe monumental à la gloire du roi, entrepris en 1670, a conduit à envisager l'aménagement du site en un vaste rond-point d'environ 240 m de diamètre, bordé d'une double rangée d'arbres (fig. 3). Si le monument n'a pas été conduit à son terme, la forme et l'espace de la future place ont été définis à ce moment et réalisés une fois les vestiges de l'arc démoli en 1716 (fig. 4). Le plan de Paris de Delagrive de 1728 (fig. 5) en donne la première représentation. Tangent à la ville, cet espace relève de l'aménagement des parcs : le rond-point s'accompagne de l'amorce d'avenues plantées vers le nord et le sud.

L'intégration à la ville n'est effective qu'après la mise en place du mur des Fermiers généraux et la construction de la barrière du Trône en 1788 par Ledoux – deux pavillons accompagnés de colonnes implantés à l'est de la place (fig. 11).

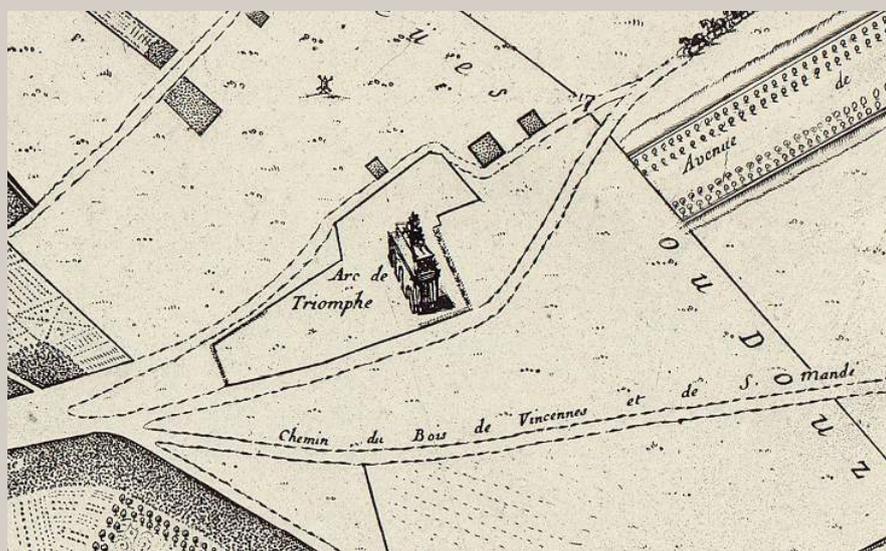


Fig. 2 - Détail du plan de Paris de Jouvin de Rochefort, 1675. Le plan anticipe la construction de l'arc dans l'axe de l'avenue de Vincennes.

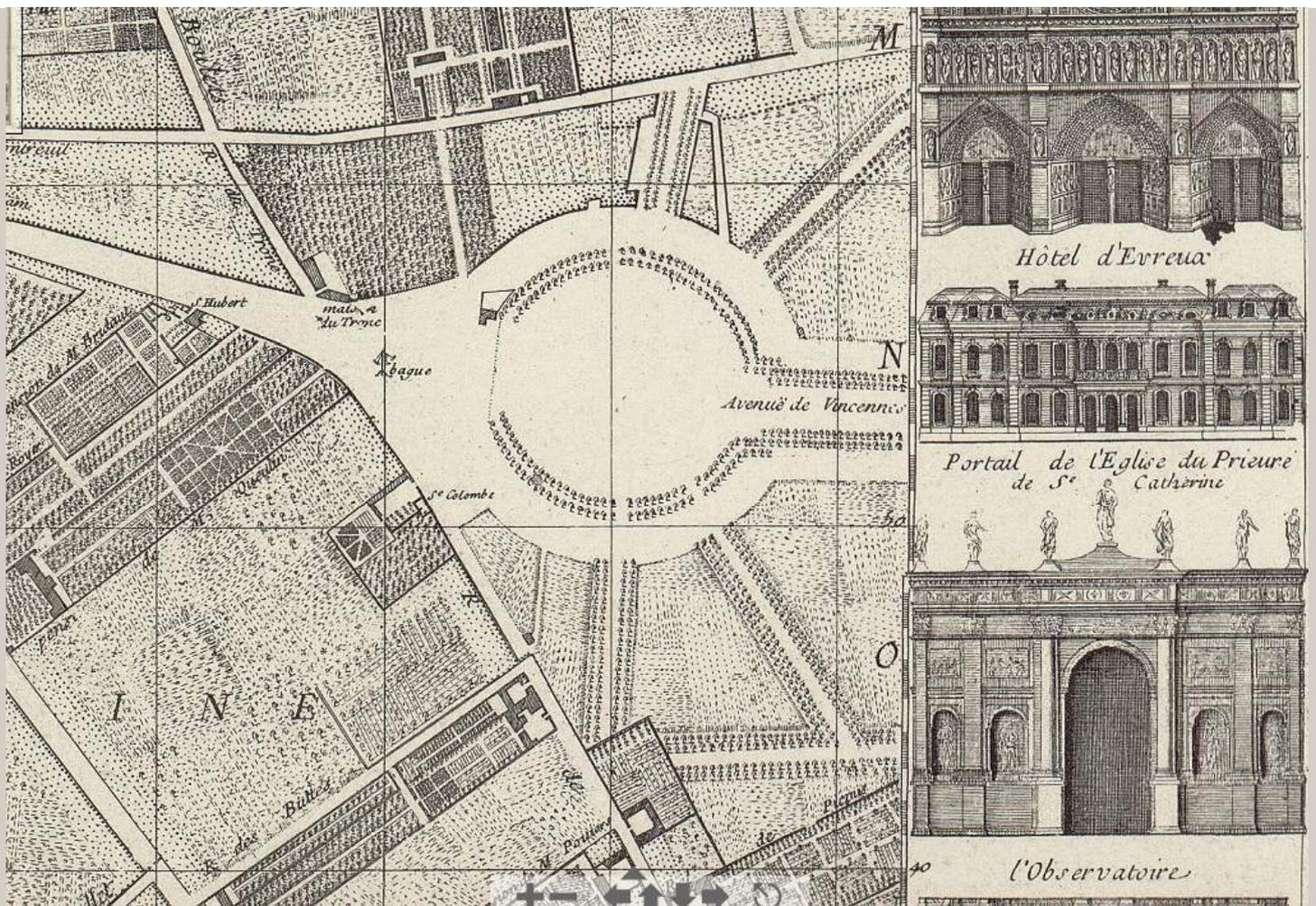


Fig 3 - Détail du plan de Paris de l'abbé Delagrive, 1728. Le rond-point planté est aménagé après la démolition des fondations de l'axe en 1716.



Fig 4 - Détail du plan de Paris de Roussel, 1731. La place du Trône marque l'extrémité de l'avenue de Vincennes et se trouve encore à l'extérieur de la barrière.

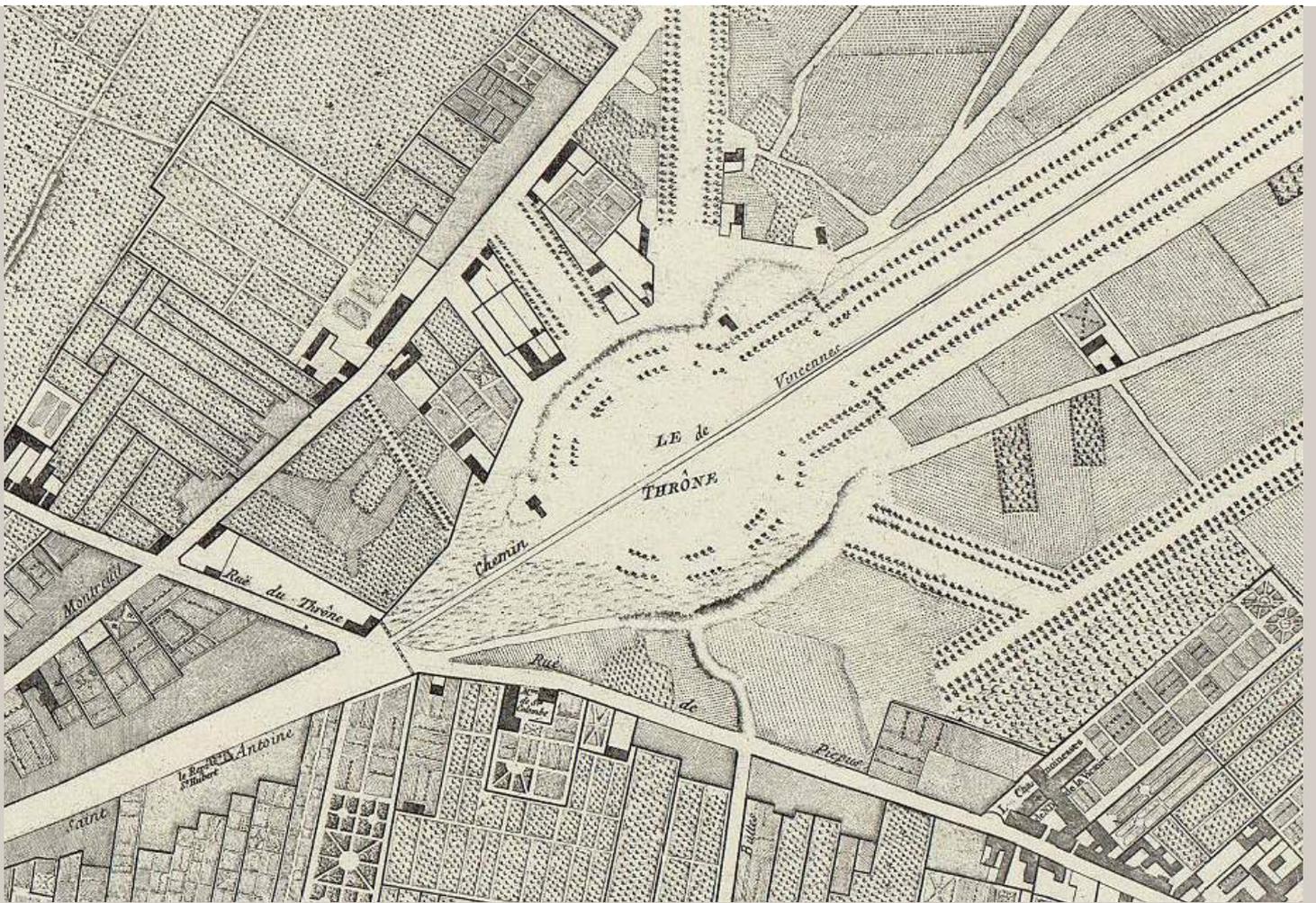


Fig 5 - Détail du plan de Paris de Jaillot, 1777. Le principe des avenues plantées convergeant vers le centre de la place anticipe l'aménagement définitif, réalisé au milieu du XIXe siècle.

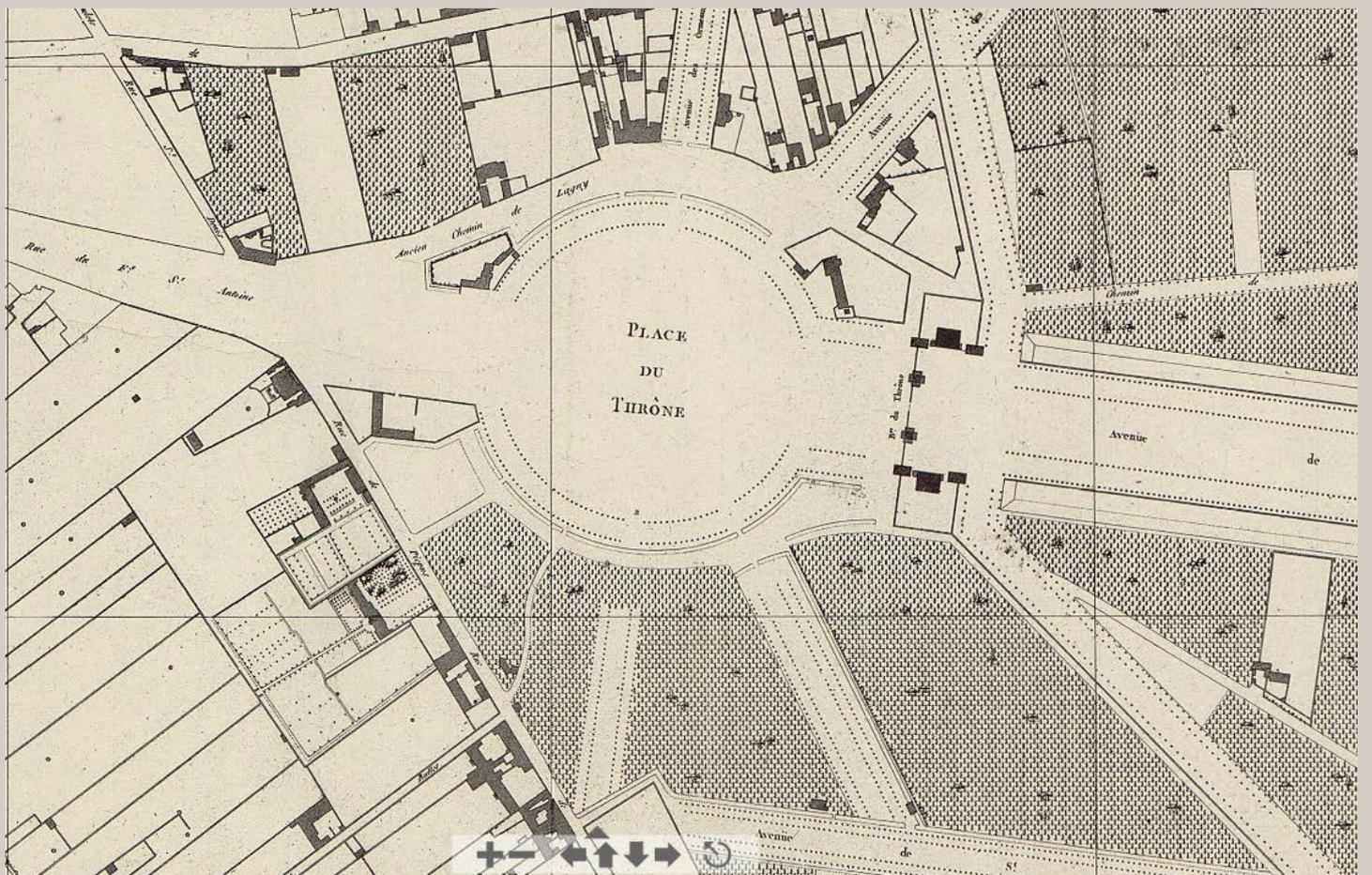


Fig 6 - Détail du plan de Paris de Verniquet, 1791. Dressé à la veille de la Révolution, ce plan montre le mur des Fermiers généraux et détaille bien le système de la barrière du Trône de Ledoux qui intègre officiellement la place à la ville.



Fig 7 - Avec ses deux colonnes monumentales, la barrière du Trône construite par Ledoux est l'une des manifestations plus explicites du programme de « propylées de Paris » voulu par l'architecte.



Fig 8 - L'arc de triomphe et la fontaine de la cérémonie de l'inauguration du boulevard du Prince-Eugène le 7 décembre 1862 (photographie de Pierre-Antoine Richebourg).

2 – SECOND EMPIRE : UN CARREFOUR URBAIN MAJEUR MAIS L'ÉCHEC D'UNE PLACE MONUMENTALE

L'intégration de la place du Trône à la ville lors de la construction du mur des Fermiers généraux n'entraîne pas pour autant son urbanisation immédiate. Il faut attendre le Second empire pour qu'elle devienne véritablement une place parisienne. Dans le projet urbain de Napoléon III et Haussmann, la place joue un rôle essentiel au cœur d'un réseau de voies anciennes et nouvelles. Marquant l'extrémité du grand axe est-ouest, elle est (comme la place de l'Etoile) au centre d'un réseau renouvelé de voies monumentales – les anciens boulevards du mur démantelé et les nouvelles percées en direction de la gare de Lyon et de la place de la République (fig. 9 et 20). Les contours de la place sont alors régularisés et sont dessinés les terre-pleins trapézoïdaux séparant la chaussée périphérique et le plateau central (fig. 19).

A l'occasion de l'inauguration du boulevard du Prince-Eugène (actuel boulevard Voltaire), le 6 septembre 1862, l'architecte des fêtes de la ville, Victor Baltard, met en place un décor qui devait préfigurer un embellissement pérenne de la place (fig. 14 à 18). En pendant de la place de l'Etoile, un arc de triomphe à la gloire de Napoléon III devait prendre place entre les colonnes de Ledoux et une fontaine surmontée de la figure de la Gloire devait occuper le centre de la place.

La Ville ne concrétisa par ce projet et se contenta de l'aménagement en 1875 d'un bassin de 50 mètres de diamètre avec une gerbe centrale et entouré d'une plate-bande de fleurs (fig. 13 à 18). En 1879, ce modeste dispositif est enrichi par la création d'une couronne plantée d'arbres et d'arbustes autour du bassin, transformant le plateau en un square parisien (fig. 18 et 19). Les trapèzes furent bordés d'arbres et de bancs.

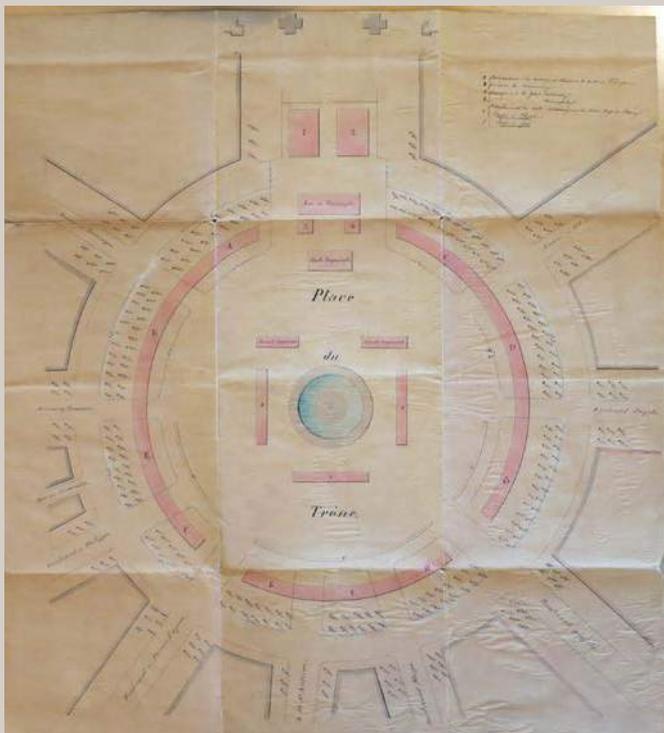


Fig. 9 - Plan des aménagements de la place pour la cérémonie de l'inauguration du boulevard du Prince-Eugène le 7 décembre 1862.



Fig. 10 - Vue de la place du Trône lors de la cérémonie de l'inauguration du boulevard du Prince-Eugène le 7 décembre 1862.



D. 8021 (1336)

E. 18048 (1336)

7 Décembre 1862.
Inauguration du boulevard du Prince Eugène
Place du Trône.

Face à Paris

Alma
Inkermann
Malakoff

à Napoléon III empereur des Français
aux armées victorieuses
de Crimée, d'Italie,
de Chine, de Cochinchine, d'Algérie
1852 - 1862.

Palestra
Magenta
Solferino

Face à Vincennes

Montabette
Garbigo
Magnono

même inscription

Baluclava
Grakir
Kinbury



D. 8021 (1339)

E. 18048 (1339)

Projet de Fontaine au centre de la place du Trône

Fig. 11 et 12 - Dessins des architectures éphémères réalisés d'après Baltard pour la cérémonie de l'inauguration du boulevard du Prince-Eugène le 7 décembre 1862.

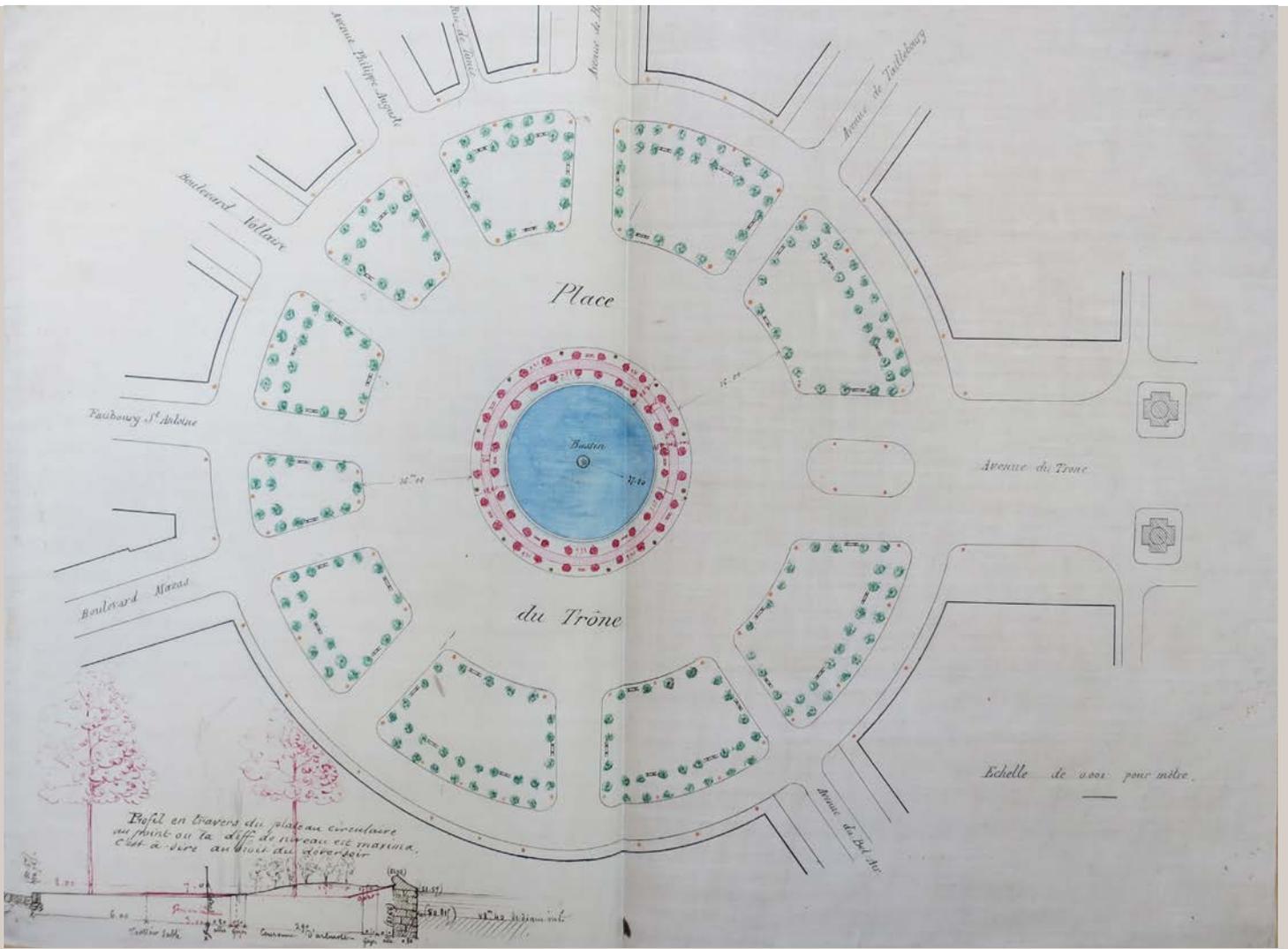


Fig. 13 - Projet non réalisée de plantation de deux lignes d'arbres autour du bassin de la place du Trône, mai 1879.

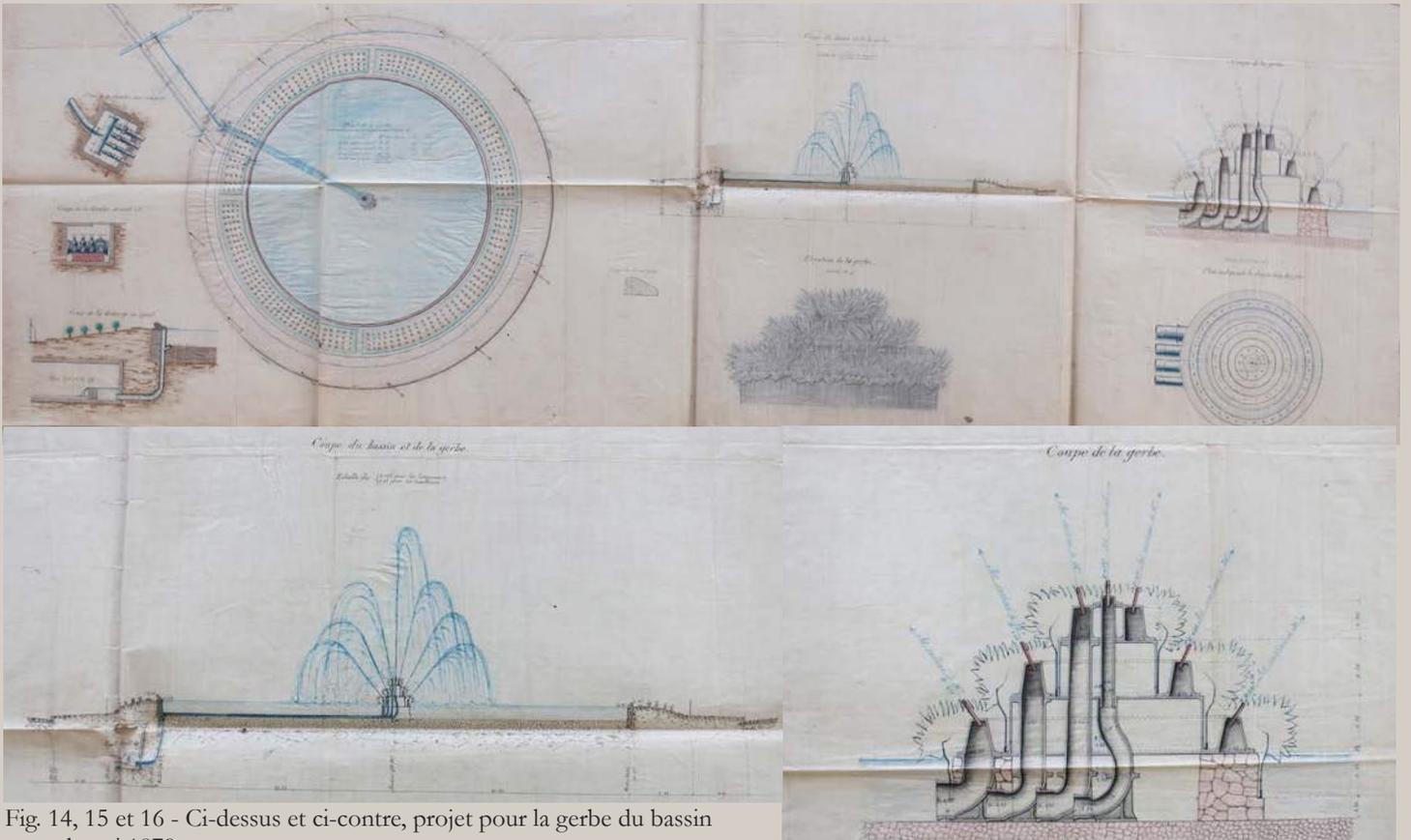


Fig. 14, 15 et 16 - Ci-dessus et ci-contre, projet pour la gerbe du bassin central, mai 1879.

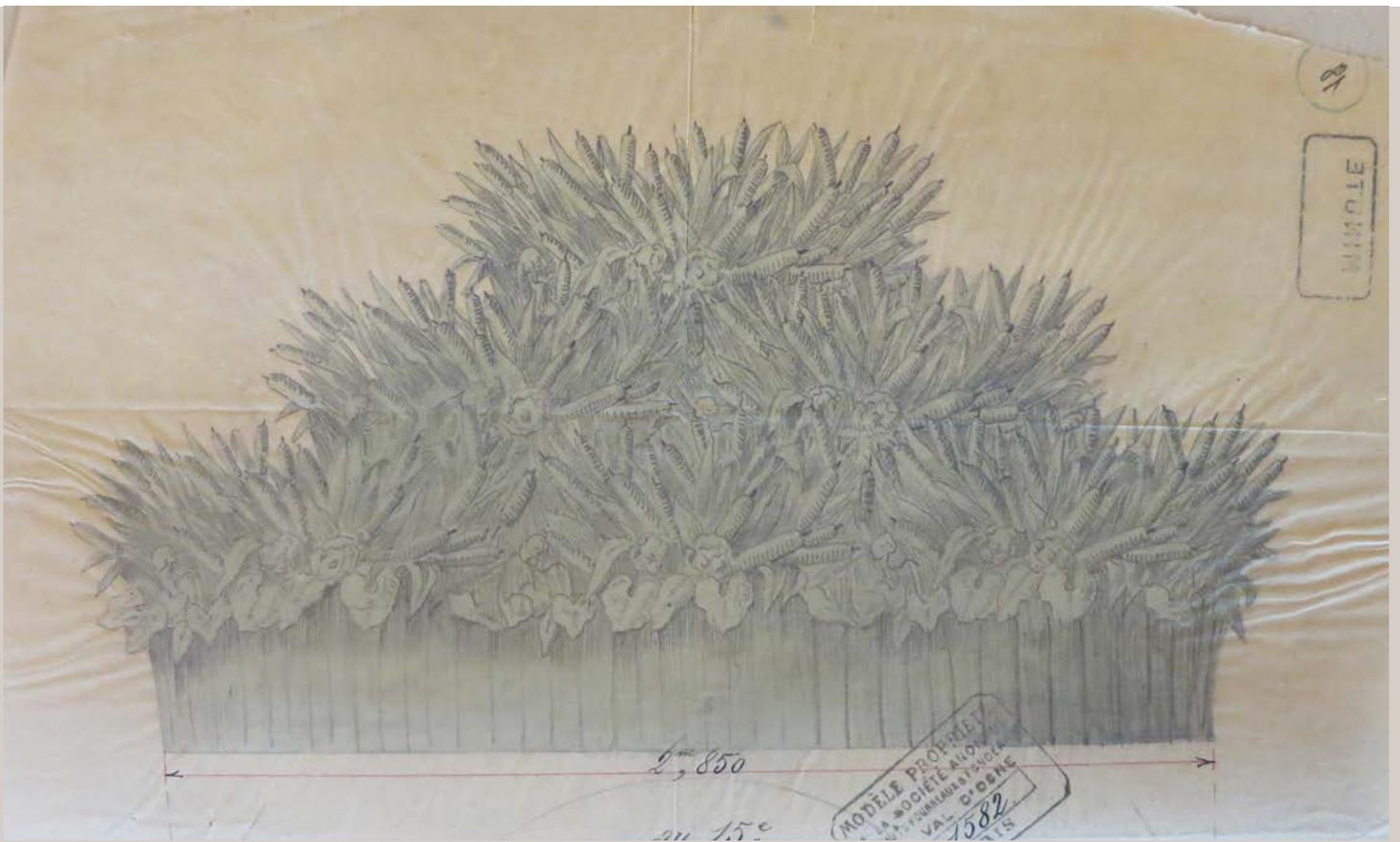


Fig. 17 - Modèle de la gerbe centrale du bassin, proposé par la société des hauts fourneaux & fonderie du Val d'Osne, 1879.

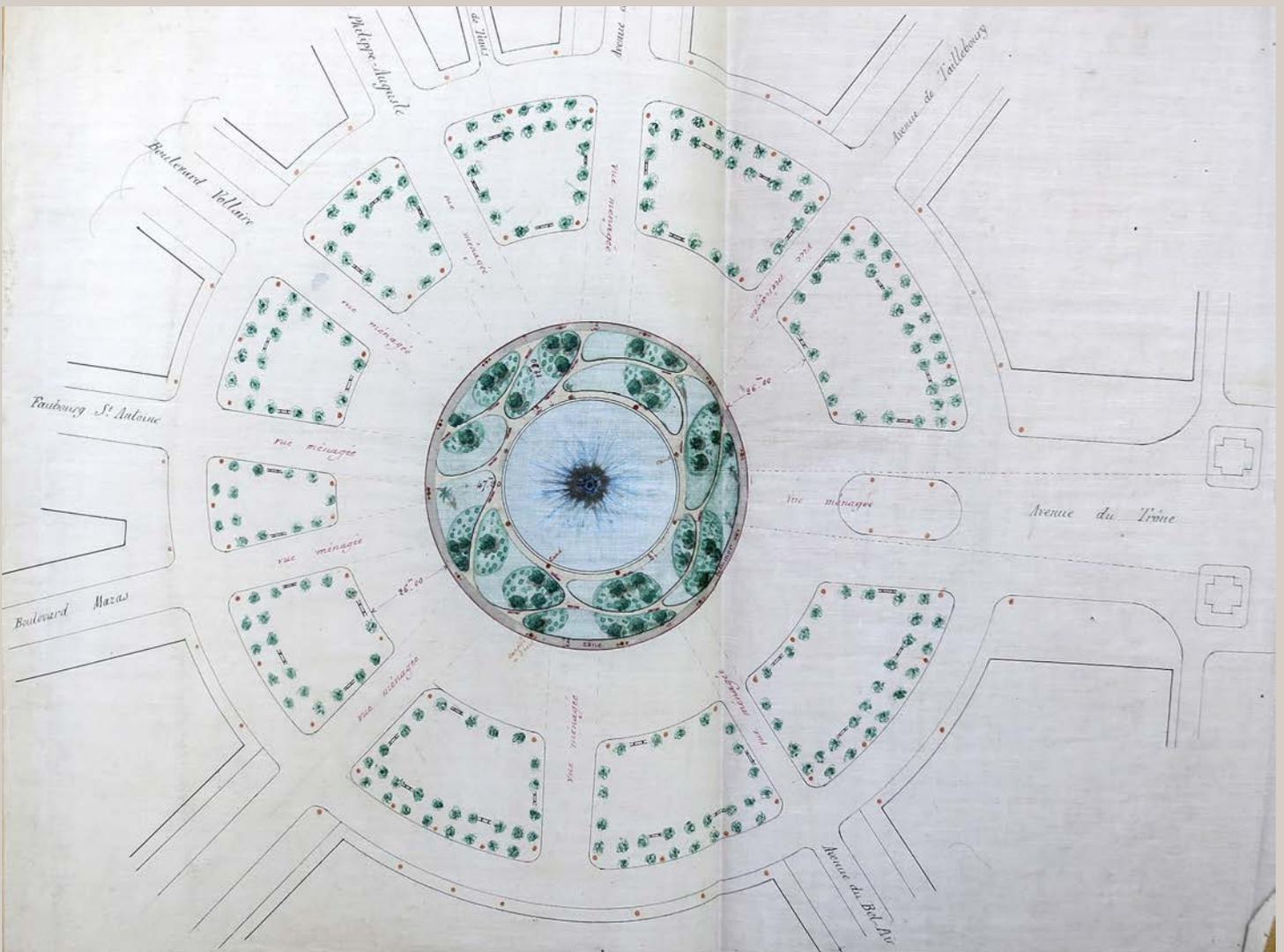


Fig. 18 - Projet pour la transformation en square du plateau central de la place du Trône, mai 1879.



Fig. 19 - Projet pour la création de massifs plantins d'arbres et d'arbustes autour du bassin central, octobre 1879.

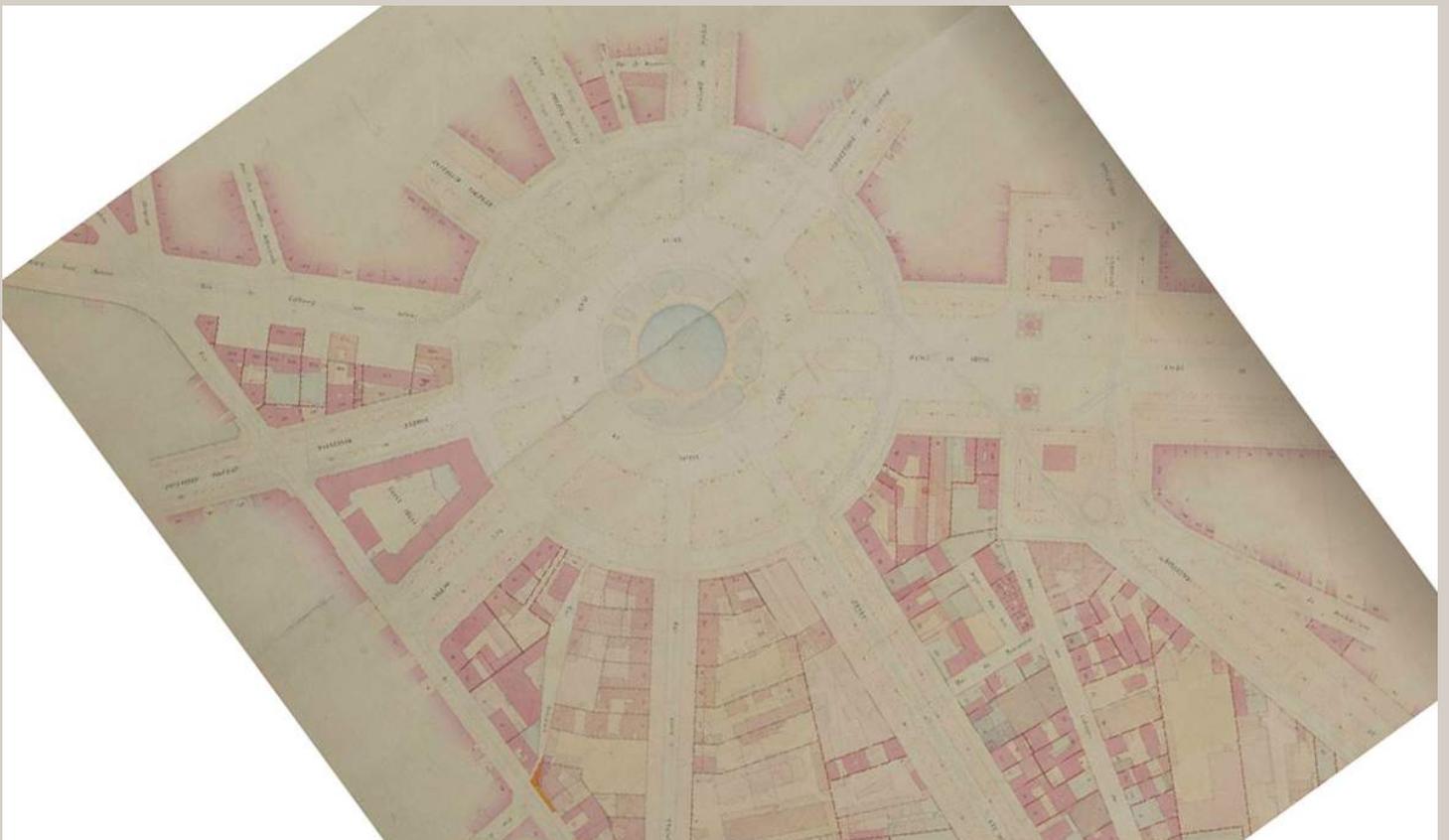


Fig. 20 - Reconstitution du plan cadastral autour de la place de la Nation, 1888.

3 – DEPUIS 1880 : UNE PLACE RÉPUBLICAINE

La place rénovée, dénommée place de la Nation depuis le 14 juillet 1880, reçoit alors ses premiers immeubles de rapport (n° 1-3 en 1879 (fig. 21), 9 et 13 en 1882, 30 en 1885). Leurs élévations ordonnancées appartiennent au type haussmannien le plus noble et rappellent le rang que l'on entendait donner à la place en 1862.

Le projet de monument à la gloire de la république présenté par le sculpteur Jules Dalou lors du concours de 1879 pour la place de la République avait marqué le jury, mais, inadapté au site de la place du Château-d'Eau, il n'avait pas été retenu. Toutefois, l'idée d'installer de manière satisfaisante son *Triomphe de la république* n'était pas abandonnée et, après plusieurs hypothèses, le site de la place de la Nation fut retenu en 1889. Le groupe monumental fut installé au centre du bassin et inauguré en grande pompe le 14 juillet 1899 (fig. 22 à 25). Le caractère de l'ancienne place du Trône était radicalement changé.

Cette nouvelle évolution de la place s'accompagne de la construction des derniers immeubles de rapport, en luxueux style post-haussmanniens (n° 20 en 1892, 16 en 1894, 12 en 1898, 8 en 1901, 11 en 1913 (fig. 26)...). Terminant la ceinture bâtie de la place, ils consacraient un espace bourgeois dont les habitations bénéficiaient des services du tramway et du métropolitain (ouverture de la ligne 2 en 1903 et de la ligne 6 en 1909) qui renforçaient le rôle de carrefour urbain de la place (fig. 28 à 32).

Les dernières modifications apportées au paysage de la place au XXe siècle sont également liées à l'évolution des transports. L'ouverture de la station de RER en 1969 (Alain Bourbonnais architecte) entraîna, d'une part, des modifications des trapèzes pour les entrées et les aérations et, d'autre part, le comblement du bassin central pour éviter les infiltrations souterraines (fig. 43 à 45). En agrandissant le square par un système de buttes, le rapport au monument de Dalou était totalement changé : il devenait à la fois plus accessible et moins visible.



Fig. 21 - Les premiers immeubles de rapport de la place de la Nation (ici les n° 1 et 3, construits en 1879) avaient des élévations ordonnancées, selon un dessin qui a été abandonné ensuite.



Fig. 22 - Le monument définitif en bronze de Dalou est mis en place à la place de la fontaine du bassin en 1899 seulement.



Fig. 23 - Le monument en 1899, dans son état d'origine, au milieu d'un bassin.

Fig. 24- L'inauguration du *Triomphe de la République* par Emile Loubet, président de la République, le 19 novembre 1899, donne à la place parisienne une dimension nationale.

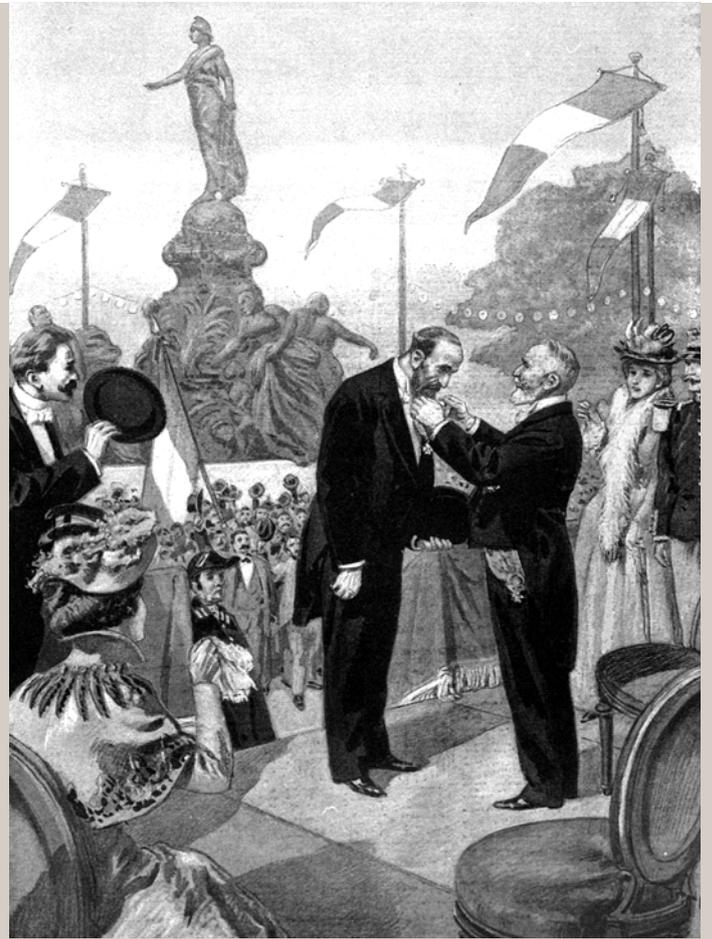


Fig. 25 - Le monument en 1899, dans son état d'origine, au milieu d'un bassin.





Fig. 26 - La nouvelle vague de construction d'immeubles de rapport, consécutive à l'inauguration du monument, exploite les possibilités du règlement de 1902, comme le n° 11, construit en 1913 avec ses encorbellement et sa toiture en poivrière.

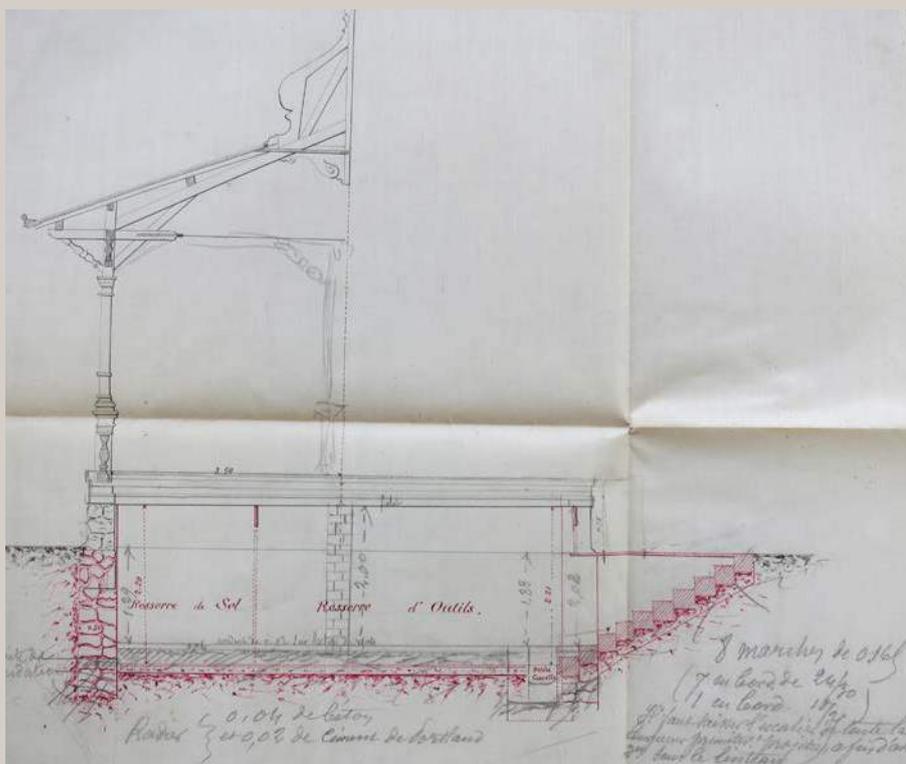


Fig. 27 - Un kiosque à musique est aménagé dès 1880 sur l'un des terre-pleins de la place. Il est muni d'un sous-sol en janvier 1896 pour les jardiniers chargés d'entretenir le square du centre de la place.

Fig. 28 et 29 - Vues aériennes de la place en 1955 et 1958. Avant les travaux liés au RER, les dispositions définies vers 1860 et modifiées vers 1880 sont encore très lisibles : le monument est au centre d'un bassin entouré par un square et accompagné de terre-pleins sablés et plantés formant une couronne interrompue dans l'axe des voies rayonnantes.





Fig. 30 - En 1908, le sculpteur Gardet installe six alligators (en remplacement des monstres imaginaires prévus par Dalou mais jamais réalisés). Ils ont été déposés et fondus en 1942.



Fig. 31 - Afin d'éviter tout risque d'infiltration dans les ouvrages du RER, le bassin démolé. Le vertugadin actuel en rappelle les limites.



Fig. 32 - La ligne 1 du métro est creusée sous la place au début du XXe siècle, mais décrit un arc de cercle afin de ne pas passer sous le bassin et de se rapprocher de la contre-allée sud.



Fig. 33 - Les terre-pleins en forme de trapèze étaient initialement vides, simplement plantés en bordure et munis de quelques bancs. Ils reçurent progressivement du mobilier urbain (kiosque à musique) et surtout les accès au métro (en édicule ou découverts).



PARISIENNE
DE PHOTO
GRAPHIE
S A E M L

Fig. 34 - La gare du R.E.R. Nation, conçue par l'architecte Bourdonnais, est inaugurée en 1969.



Fig. 35 - Le passage des lignes 1 et 11 du métro conforte le rôle de carrefour de la place de la Nation, déjà au coeur du réseau viarie de l'est parisien conçu par Haussmann.



Fig. 36 - La création des accès au R.E.R. en 1969 a contribué à modifier certains terre-pleins trapézoïdaux de la place. Malgré la relative discrétion de l'architecture, la signalétique et le mobilier urbain contribuent à former un paysage urbain hétéroclite.

4 – UN ESPACE PARISIEN DE 350 ANS

Dans son état actuel, la place de la Nation apparaît donc comme l'héritière d'une évolution urbaine de près de 350 ans : sa forme et son ampleur sont définies sous Louis XIV, son rôle de carrefour urbain majeur de l'est parisien est établi par son insertion dans le réseau viaire haussmannien et enfin son statut d'espace républicain est établi en 1889. Son architecture a suivi le rythme de son évolution et ses aménagements urbains demeurent typiquement parisiens, adaptés à une place suffisamment grande pour être à la fois un espace d'agrément et de circulation intense. Avec les vestiges de la barrière du Trône, son passé d'entrée de ville est très perceptible.

Son échelle et son intégration dans la ville en ont fait un des lieux naturels de regroupements populaires – que ce soit pour accueillir la foire du Trône (ou foire aux jambons) entre 1841 et 1963 (fig. 46 à 48) ou comme point d'arrivée symbolique des plus grandes manifestations en provenance de la Bastille, de la République ou de la rive gauche (fig. 51 à 53) – aimantées par un monument fort et familier autour duquel il est facile de se réunir.

La foire aux pains d'épice ou foire Saint-Antoine, fondée au XIIe siècle, renaît en 1806. En 1841, elle est autorisée à s'installer sur la place du Trône dont elle porte alors le nom. Elle y installa ses baraques sur les terre-pleins trapézoïdaux, les contre-allées et une partie des avenues jusqu'à son déménagement pelouse de Reuilly en 1963.



Fig. 37 - La foire aux jambons, place du Trône, 13 avril 1852.



Fig. 38 : la Foire du Trône en 1941.

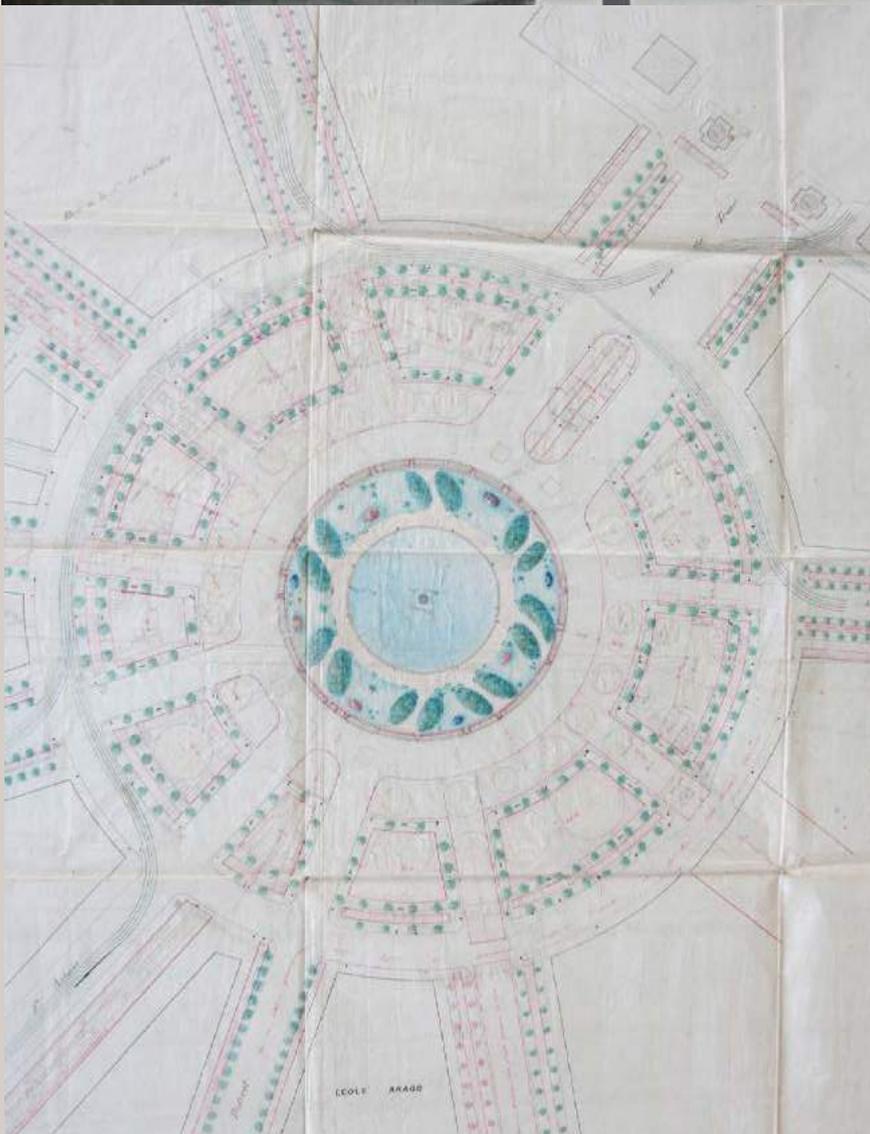


Fig. 39 : projet de réglementation des installations de la foire du Trône, 1880.



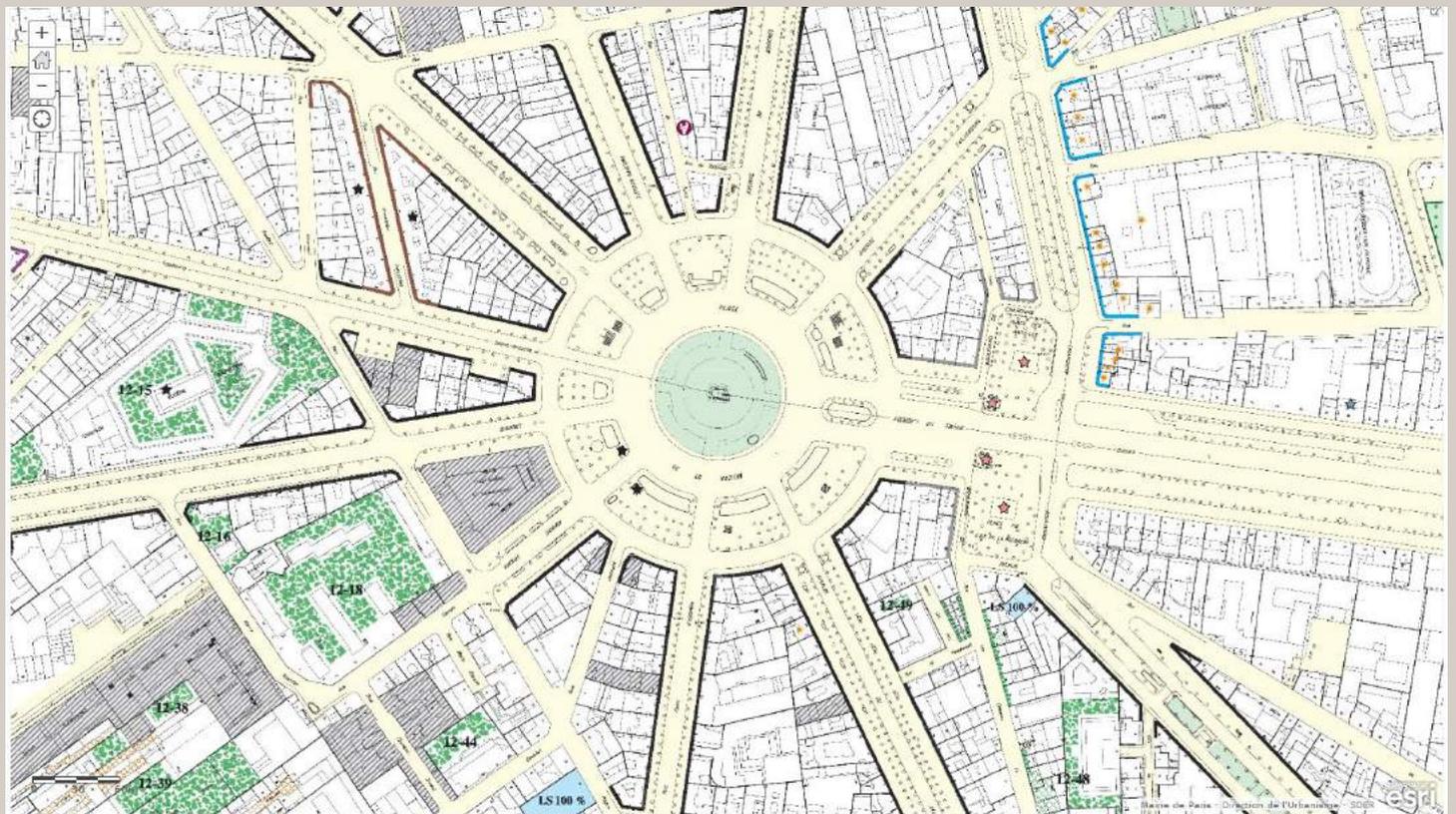
Fig. 40 - Le *Triomphe de la République* protégé contre les bombardements de la première guerre mondiale.



Fig. 41 - Défilé du 14 juillet 1917 place de la Nation.



Fig. 42 et 43 - La place de la Nation est le point d'arrivée habituel et hautement symbolique des plus grandes manifestations parisiennes (février 1934 ci-dessus ; janvier 2015 ci-dessous).



Détail de l'atlas du PLU (2009).

PROTECTIONS

Au titre des Monuments historiques :

- « Barrière du Trône (ancienne) : pavillons et colonnes » (place des Antilles et place de l'Île-de-la-Réunion) : classement par arrêté du 24/04/1907.
- « Accès à la station du métro, dessinés en 1900 par l'architecte Hector Guimard pour la Compagnie générale du Métropolitain de Paris. La station est située sur la ligne 2 du métro, inaugurée en 1903 » : inscription par arrêté du 29/05/1978.
- « Accès à la station du métro, dessinés en 1900 par l'architecte Hector Guimard pour la Compagnie générale du Métropolitain de Paris. La station est située sur la ligne 6 du métro, inaugurée en 1909 » : inscription par arrêté du 29/05/1978.

Au titre du Plan local d'urbanisme :

- 4, place de la Nation : « Lycée Arago construit en 1880 par l'architecte Jean-Ferdinand Decouchy. L'établissement dont le plan reproduit la lettre «A» initiale d'Arago, était destiné à 500 élèves et occupe un îlot entier. La façade principale, agrémentée de refends, haute de deux étages sur rez-de-chaussée, est bâtie en pierre de taille. Elle est scandée par des pilastres que couronne une corniche à modillons, rehaussée de carreaux de céramique blanche et bleue. Un fronton triangulaire, sculpté d'un écusson aux armes de Paris entouré de feuillages et de fleurs, domine la façade. Son classicisme, fait référence aux pavillons de l'ancienne barrière du Trône édifiés par Ledoux, que l'on aperçoit, en vis-à-vis, de l'autre côté de la place. Les façades lisses, continues et relativement fermées de l'enveloppe extérieure contrastent avec les façades intérieures beaucoup plus ouvertes et organisées sur un système de galeries qui se déroulent tout autour d'une cour plantée. Ces galeries à portiques peuvent évoquer l'atmosphère studieuse et recueillie d'un cloître. »
- 8, place de la Nation : « Immeuble de rapport construit en 1901 par l'architecte L. Péchard assisté du sculpteur Ch. Julien. Il présente une composition remarquable sur la place de la Nation avec son couronnement en poivrière. »
- 12, place de la Nation : « Immeuble de rapport élevé en 1898 par l'architecte A. Avezard. Il présente une composition remarquable sur la place de la Nation avec son couronnement en poivrière. Bow-window sur la rue Jaucourt. »

SOURCES

- Archives et documentation de la Commission du Vieux Paris : Ca 12e 22.

Archives nationales :

- CP/N/III/Seine/642 : « Barrière du Trône [place de la Nation] et grande avenue du Cours de Vincennes. Arc de Triomphe et projet d'aménagement des abords de la place, avec terrier des propriétés », [1675-1700].
- CP/N/III/Seine/224 : « Faubourg Saint-Antoine, entre les rues des Amandiers et du Chemin-Vert, la rue de Bercy, le parc de Bagnole et la place du Trône [de la Nation], la Seine et le rempart [boulevards de la Bastille, Beaumarchais et des Filles-du-Calvaire] », 1732.
- CP/N/III/Seine/771/1 à 4 : « Avenue [cours et avenue de la Porte] de Vincennes, depuis la place du Trône [place de la Nation] jusqu'à la Tourelle à Saint-Mandé [place de la Tourelle] et à la Croix-de-Charonne (...) », 1779.
- 332 AP 2, 19 et 26 : projets d'aménagement éphémère de la place du Trône, Victor Baltard, 1862 [non consultés].

Archives de Paris :

- VO11 2355 [aménagements].

- VO12 403 et VO13 20 et 300 [permis de construire ; non consultés]

- VO20 225 [opérations de voirie, 1871-1940].

- Perotin/10653/240 [aménagements, 1899 ; non consulté].

- 1069W 172 et 207 ; 1534W 791, 813 et 869 ; 1590W 6 et 3480W 17 [permis de construire ; non consultés].

Parisienne de photographie / archives Roger-Viollet.
Gallica.

Documentation de la COARC [non consultée].

Documentation du musée d'Orsay [non consultée].

BIBLIOGRAPHIE GENERALE SUR LES PLACES

- Michel-Jean Bertrand, *Atlas des places de Paris. Places-parvis*, Paris, Université de Paris VIII, département de géographie, (s.d.), 3 t. en 4 vol.

- Félix Pigeory, *Monuments de Paris au dix-neuvième siècle. Histoire architectonique de Paris ancien et moderne*, Paris, Au Comptoir des imprimeurs-unis, 1849.

- Adolphe Alphand, *Les promenades de Paris*, Paris, Rothschild, 1882.

- Jean Prasteau, *Paris : ses places, ses jardins*, Paris, SIDES, Ed. de la Tourelle, 1984.

- June Ellen Hargrove, *Les statues de Paris : la représentation des grands hommes dans la rue et sur les places de Paris*, Anvers, Mercator et Paris, Albin Michel, 1989.
- Michel-Jean Bertrand, *Atlas des places de Paris. Places pleines, écrins*, Paris, Laboratoire d'étude des périphéries urbaines géographie-Université de Paris VII, 1990
- Jean Pattou (aquarelles) et Jean-Marc Léri (préface), *Les places de Paris*, Paris, Hervas, 1994.
- Jean Colson et Marie-Christine Lauroa (dir.), *Dictionnaire des monuments de Paris*, Paris, Hervas, 1995.
- Michel Le Moël et Sophie Descat (dir.), *L'urbanisme parisien au siècle des Lumières*, Paris, AAVP, 1997.
- Géraldine Rideau-Texier et Michaël Darin (dir.), *Places de Paris. XIXe – XXe siècles*, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, 2003.

BIBLIOGRAPHIE CONSULTÉE

- *L'Entrée triomphante de Leurs Majestez Louis XIV, Roy de France et de Navarre et Marie-Thérèse d'Autriche...*, Paris, chez Pierre Le Petit, Thomas Joly, Louis Bilaine, 1662, p. 1-4 [25-28] et 33-34 [69-70] et pl. [p. 24]
- Germain Brice, *Description de la ville de Paris...*, 1752, t. 2, p. 249-254.
- *Inventaire général des œuvres d'art appartenant à la ville de Paris. Edifices civiles*, tome 1, Paris, A. Chaix & Cie, 1878.
- « Le monument de la place de la Nation », *La semaine des constructeurs*, 4 juin 1881, vol. 5, n° 49, p. 583.
- Baron Haussmann, *Mémoires*, Paris, Seuil, 2000 [1890 et 1893], p. 834.
- Conseil municipal de Paris, *Le Triomphe de la République : fête d'inauguration de ce monument, érigé place de la Nation, compte-rendu officiel*, Paris, Imprimerie nationale, 1900.
- « La place de la Nation », *Les amis de Paris*, avril 1914, n° 30, p. 61-64.
- Albert Dejean, *La Revue triomphale. Place de la Nation. 14 juillet 1917*, [Paris, Paul Collemant, 1917].
- Antoine Picon, *Claude Perrault, 1613-1688, ou la curiosité d'un classique*, Paris, DAAVP, Picard, 1988, p. 223-230.
- *Quand Paris dansait avec Marianne*, catalogue d'exposition, Paris, musée du Petit Palais, 1989 (Paris, Paris-Musées, 1989), p. 48-61.
- Michael Petzet, *Claude Perrault und die Architektur des Sonnenkönigs. Der Louvre König Ludwigs XIV. und das Werk Claude Perraults*, München Berlin, Deutscher Kunstverlag, 2000, p. 399-442.
- Pierre Pinon, *Atlas du Paris haussmannien*, Paris, Programme, 2002, p. 119-121.
- Alice Thomine-Berrada, *Victor Baltard. Architecte de Paris*, Paris, Gallimard/Musée d'Orsay, 2012, p. 76.

- Pierre Pinon, *Louis-Pierre et Victor Baltard*, Paris, Monum, 2005, p. 159-160, fig. 164-167.

LISTE DES DOCUMENTS REPRODUITS

- Fig. 1 - Frères Pérelle, *L'arc de triomphe de la place du Trône*, gravure, vers 1660.
- Fig. 2 - Détail du plan de Paris de Jouvin de Rochefort, gravure, 1675 (BHVP).
- Fig. 3 - Détail du plan de Paris de l'abbé Delagrive, gravure, 1728 (BHVP).
- Fig. 4 - Détail du plan de Paris de Roussel, gravure, 1731 (BHVP).
- Fig. 5 - Détail du plan de Paris de Jaillot, gravure, 1777 (BHVP).
- Fig. 6 - Détail du plan de Paris de Verniquet, gravure, 1791 (BHVP).
- Fig. 7 - Chapuis et Angelo Garbizza, *Vue de l'entrée de la barrière du Trône ou de Vincennes, faubourg Saint-Antoine*, estampe, vers 1805 (musée Carnavalet).
- Fig. 8 - Hermagis, *Inauguration du boulevard du Prince-Eugène : place de la Nation*, 1862, photographie (musée Carnavalet).
- Fig. 9 - Plan des aménagements de la place pour la cérémonie de l'inauguration du boulevard du Prince-Eugène le 7 décembre 1862 (Archives de Paris : VO11 2355).
- Fig. 10 - Pierre-Ambroise Richebourg, *Inauguration du boulevard du Prince-Eugène, Paris (XIème arr.)*, photographie (musée Carnavalet).
- Fig. 11 - Léon Leymonnerie, *Inauguration du boulevard du Prince-Eugène (actuellement boulevard Voltaire). Place de la Nation*, 1862, crayon et aquarelle (musée Carnavalet).
- Fig. 12 - Léon Leymonnerie, *Projet de fontaine au centre de la place du Trône (actuellement place de la Nation)*, 1862, crayon et aquarelle (musée Carnavalet).
- Fig. 13 - *Place du Trône. Modification au projet de plantation sur le plateau central. Dessin n° 1 (deux lignes d'arbres et 12 bancs sur le plateau actuel)*, 7 mai 1879 (Archives de Paris : VO11 2355).
- Fig. 14, 15 et 16 - *Projet d'établissement d'une gerbe d'eau sur la place du Trône*, 14 octobre 1874 (Archives de Paris : VO11 2355).
- Fig. 17 - Société anonyme des hauts-fourneaux et fonderies du Val d'Osne, Paris, modèle de gerbe n° 1582 (Archives de Paris : VO11 2355).
- Fig. 18 - *Place du Trône. Modification au projet de plantation sur le plateau central. Dessin n° 2 (agrandissement du rond-point et formation d'un square)*, 7 mai 1879 (Archives de Paris : VO11 2355).
- Fig. 19 - *Projet d'établissement d'un square sur la place du Trône*, 17 octobre 1879 (Archives de Paris : VO11 2355).
- Fig. 20 - Reconstitution du plan cadastral levé en 1888 (Archives de Paris : PP/11823/A et B).

Fig. 21 - 1-3, place de la Nation, 1879 (photo DHAAP/M. Lelièvre).

Fig. 22 - Victor Marec, *Mise en place du monument à la République de Dalou, place de la Nation, en 1899*, huile sur bois (musée Carnavalet).

Fig. 23 - Aimé-Jules Dalou, *Le Triomphe de la République. Paris (XIIème arr.), place de la Nation, 1899* (© Neurdein / Roger-Viollet).

Fig. 24 - « Inauguration place de la Nation du groupe de Dalou, Le Triomphe de la République. Le sculpteur décoré par le président de la République Française, Emile Loubet », *Le Petit Journal*, 3 décembre 1899 (© Roger-Viollet).

Fig. 25 - Aimé-Jules Dalou, *Le Triomphe de la République (bronze, 1879-1899). Paris, place de la Nation, vers 1900-1910* (© Neurdein / Roger-Viollet).

Fig. 26 - 11, place de la Nation, Auburtin architecte, 1913 (photo DHAAP/M. Lelièvre).

Fig. 27 - *Projet d'établissement d'un kiosque à musique place de la Nation, 22 janvier 1896* (Archives de Paris : VO11 2355).

Fig. 28 - Roger Henrard, *La place de la Nation. Paris (XIème et XIIème arr.)*, 1955, photographie (musée Carnavalet).

Fig. 29 - Roger Henrard, *La place de la Nation. Paris (XIème, XIIème et XXème arr.)*, 1958, photographie (musée Carnavalet).

Fig. 30 - Charles Lansiaux, *Place de la Nation. Bassin central et face latérale de la statue du Triomphe de la République de Jules Dalou*, photographie, 2 décembre 1920 (Casier archéologique : N 4064).

Fig. 31 - Place de la Nation, février 2015 (photo DHAAP/M. Lelièvre).

Fig. 32 - Construction du métro. Paris, place de la Nation. 1901 (© Jacques Boyer / Roger-Viollet).

Fig. 33 - Paris (XIIème arr.). La sortie du métro « Nation » et la place (© Léon et Lévy / Roger-Viollet).

Fig. 34 - Pierre Jahan, *Tourniquets d'accès au RER à la station Nation. Paris*, photographie, vers 1970 (© Pierre Jahan / Roger-Viollet).

Fig. 35 - Environs de Paris. Paris (XIème arr.), carte postale, vers 1900 (© Roger-Viollet).

Fig. 36 - Place de la Nation, février 2015 (photo DHAAP/M. Lelièvre).

fig. 37 - Maurice Sand, croquis de voyage, 1850-1854, fol. 18 : Barrière du Trône (la foire aux jambons). Paris (XIème-XIIème arr.), 13 avril 1852, encre sur papier ciré, encre sur papier (bibliothèque historique de la Ville de Paris).

Fig. 38 - André Zucca, *Guerre 1939-1945. Foire du Trône à la Nation. Paris, 1941*, photographie (bibliothèque historique de la Ville de Paris).

Fig. 39 - *Place du Trône. Foire au pain d'épices. Plan indiquant les emplacements occupés en 1880 et projet de régle-*

mentation, 11 février 1881 (Archives de Paris : VO11 2355).

Fig. 40 - Guerre 1914-1918. Statue de la République, place de la Nation, protégée contre les bombardements. Paris, 1918 (© Maurice-Louis Branger / Roger-Viollet).

Fig. 41 - 14 juillet. *Le défilé, place de la Nation. Paris (XIIème arr.), 14 juillet 1917*, photographie de la Préfecture de police, Service de l'Identité judiciaire (bibliothèque historique de la Ville de Paris).

Fig. 42 - Contre-manifestation du 9 au 12 février 1934, place de la Nation. Parisiens en grève à la suite des émeutes du 6 février, le drapeau rouge hissé sur la statue de la République (© Roger-Viollet).

Fig. 43 - Manifestation des Anciens Combattants (réponse aux émeutes du 6 février 1934). Paris, place de la Nation (© Roger-Viollet).

